

**DECISION N° 20221018_P_129
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la
Haute-Loire****Arrondissement
D'YSSINGEAUX****Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20200630_D_108 du Conseil Communautaire du 30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Culture - Patrimoine****Objet : Signature d'une convention avec M. Gaël BONNEFOND, gérant de la SCOP SARL YES HIGH TECH pour l'organisation d'une séance de découverte de l'univers de la manipulation d'objets et d'un spectacle « Les oubliés de l'île de Tromelin » dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023.****Cette décision se substitue à la décision n° 20220801_P_108.****N° 20221018_P_129****Le Président,****Décide**

De signer une convention avec :

OBJET**SCOP SARL YES HIGH TECH
20 Rue Saint Joseph
42000 SAINT ETIENNE****N° SIRET : 431 971 233 00033**

Le producteur interviendra dans l'organisation d'une séance d'improvisation et de manipulation d'objets, ainsi qu'un spectacle « Les oubliés de l'île de Tromelin ».

Dates et lieux :

- Le vendredi 21 octobre : séance d'improvisation et de manipulation d'objets.

Lieux : salle des expositions et médiathèque de Saint-Didier-en-Velay.

- Le vendredi 28 octobre : spectacle.

Lieu : Centre socio-culturel, La Séauve-sur-Semène**Montant : 1100€ TTC**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 18 octobre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

